



# INFLUENCE & STRATÉGIE

DÉFENSE PUBLIQUE

INTELLIGENCE MÉDIA

## DOSSIER DE PRESSE



## FÉDÉRATION FRANCE VICTIMES

**Contacts médias :**

**INFLUENCE & STRATEGIE**

Clarisse Coufourier – [clarisse.coufourier@influenceetstrategie.fr](mailto:clarisse.coufourier@influenceetstrategie.fr) - 06 09 18 26 58

Olivier Roisin – [olivier.roisin@influenceetstrategie.fr](mailto:olivier.roisin@influenceetstrategie.fr) - 06 29 77 59 85

## Table des matières

<b>État des lieux de violences en France</b>	Page 3
<b>France Victimes, une structure nationale sur l'ensemble du territoire</b>	Page 4
<b>Pour toutes les victimes : engagement de France Victimes à travers différents dossiers</b>	
• Victimes d'inceste et de violences intrafamiliales	Page 5
• Mineurs victimes de violences	Page 5
• Victimes de violences conjugales	Page 5
• À l'écoute des victimes d'abus sexuels dans l'Église	Page 6
• Personnes âgées victimes de violences	Page 6
• Personnes handicapées victimes de violences	Page 7
• Victimes d'arnaques	Page 7
• Victimes d'attentats	Page 8
• Victimes de catastrophes	Page 8
<b>France Victimes à l'avant-garde de nouvelles techniques d'accompagnement des victimes</b>	
• Chiens d'assistance judiciaire	Page 9
• Mémo de Vie	Page 9
• Parcours-victimes.fr	Page 10
• Bracelets anti-rapprochement	Page 11
• Téléphone Grave Danger (TGD)	Page 11
<b>Propositions de France Victimes pour un meilleur accompagnement des victimes</b>	Page 12
<b>France Victimes, partout en France et en Europe</b>	Page 13

## État des lieux des violences en France

En 2019, l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) et l'Insee ont recensé<sup>1</sup> :

- 176 000 cas de violences sexuelles hors ménage
- 373 000 cas de violences physiques et/ou sexuelles au sein du ménage
- 198 000 vols de voitures, 44 000 vols de deux-roues et 318 000 vols de vélos
- 490 000 cambriolages ou tentatives de cambriolage
- 580 000 actes de vandalisme sur des habitations
- 166 000 vols avec violence
- 1,2 million d'escroqueries

142 000 personnes tous sexes confondus ont dénoncé des violences conjugales en 2019<sup>2</sup>. En 2019, les services de police et de gendarmerie ont enregistré une hausse de 16 % des signalements par rapport à l'année précédente. Environ 88 % des victimes de violences conjugales sont des femmes. En 2019, 146 femmes ont été tuées par leur « partenaire », 100 femmes en 2020.

Le confinement est devenu un facteur aggravant. Depuis le 17 mars 2020, la gendarmerie a observé une hausse de 32 % des signalements pour violences conjugales.

**Pendant le confinement, les 130 associations du Réseau France Victimes ont accueilli 33 426 victimes toutes infractions confondues, et sont restées fortement mobilisées dans la lutte contre les violences conjugales, en hausse de 12 % durant ces 2 mois par rapport à 2019. Les associations locales ont ainsi pris en charge 13 085 victimes de violences conjugales durant le confinement, dont 57 % étaient des victimes qui s'adressaient pour la 1<sup>re</sup> fois à France Victimes.**

<sup>1</sup> Source : Rapport d'enquête Cadre de vie et Sécurité, décembre 2019  
<https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/Actualites/Rapport-d-enquete-Cadre-de-vie-et-securite-2019>

<sup>2</sup> [https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/11/16/les-signalements-pour-violences-conjugales-en-hausse-de-16-en-2019\\_6059928\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/11/16/les-signalements-pour-violences-conjugales-en-hausse-de-16-en-2019_6059928_3224.html)

## France Victimes, une structure nationale sur l'ensemble du territoire

Créée en 1986 sous l'impulsion de Robert Badinter, la Fédération France Victimes est présente sur l'ensemble du territoire avec plus de 130 associations et 1500 salariés. Sa structure nationale unique lui permet d'accompagner les victimes dans tout leur parcours de vie de l'appel de détresse jusqu'à l'accompagnement judiciaire ou autre, en passant par la mise en protection des personnes.

### France Victimes est le seul réseau associatif à pouvoir :

- Procéder à des EVVI (évaluation des victimes avec propositions de mesures de protection spécifiques et une évaluation personnalisée de la victime de violences conjugales de manière globalisée).
- Proposer un accompagnement tout au long du parcours judiciaire, c'est-à-dire de la commission de l'infraction jusqu'à l'indemnisation de la victime et l'exécution de la peine par une équipe pluridisciplinaire.

### La Fédération France Victimes, c'est :

- 310.000 victimes reçues chaque année
- Des associations agréées par le ministère de la Justice dans chaque département et territoires d'outre-mer.
- Des lieux d'accueil de proximité pour les victimes, contact et présence auprès des services de Police et de Gendarmerie, permanence et accueil dans les Tribunaux, présence dans les Hôpitaux et notamment aux urgences, dans les Mairies...
- Des services gratuits, proactifs et mobiles pour les victimes.
- Des conventions signées avec le monde du sport pour une meilleure prise en charge.
- Des professionnels formés, en majorité salariés (accueillants, juristes, psychologues, travailleurs sociaux).
- La Fédération France Victimes est financée par plusieurs ministères, principalement le ministère de la Justice.

## Pour toutes les victimes : engagement de France Victimes à travers différents dossiers

### Victimes d'inceste et de violences intrafamiliales

**France Victimes fait partie du Comité national des violences intrafamiliales (CNVIF).** Ce comité créé à l'initiative de l'Ordre national des médecins est chargé de conseiller le gouvernement sur les questions de violences intrafamiliales, notamment les violences conjugales et les faits déclarés sur mineurs.

Pendant le confinement, suite à l'augmentation des violences intrafamiliales, la Fédération France Victimes a signalé sa grande inquiétude face à la baisse de prise en charge de mineurs victimes dans les associations et demandé une coordination dans le cadre des CLAV (Comités Locaux d'Aide aux Victimes). À ce sujet, la Délégation Interministérielle à l'Aide aux Victimes (DIAV) du ministère de la Justice et le ministère de l'Intérieur ont préconisé dans une dépêche adressée aux autorités judiciaires et aux Préfets l'ouverture de CLAV dédiés aux violences intrafamiliales.

### Mineurs victimes de violences

Les associations France Victimes sont notamment mobilisées dans **la lutte contre les violences sexuelles sur mineurs** : près de 7900 ont ainsi bénéficié de l'aide de l'une d'elles en 2020, dont 2600 mineurs victimes d'inceste. Au total, France Victimes a accueilli en 2020 au moins 21.000 mineurs dont près de 9000 de moins de 13 ans. Parmi ces mineurs, plus de 7000 ont été victimes dans le cadre familial.

Les associations accompagnent les mineurs victimes sur le plan juridique, psychologique, social, selon leurs besoins ; certaines exercent aussi la mission d'administrateur ad hoc, pour les représenter en justice dans certains cas.

### Victimes de violences conjugales

**Les victimes de violences conjugales sont largement suivies par les associations d'aide aux victimes et leur prise en charge nécessite une connaissance approfondie et actualisée du droit, des dispositifs et également une connaissance des formes de violences et des conséquences de ces violences.**

Les femmes sont de loin les premières victimes tous types d'agressions confondus, elles totalisent plus de 70 % des violences. Chaque année, on estime en moyenne à 219 000 femmes victimes de violences conjugales.

À l'occasion du Grenelle pour la lutte contre les violences conjugales lancé en septembre 2019, la Fédération France Victimes avait compilé 10 propositions pour faciliter la prévention de ces violences et améliorer l'accès des victimes de violences conjugales à une meilleure prise en charge.



## À l'écoute des victimes d'abus sexuels dans l'Église

**France Victimes est partenaire de l'appel à témoignages de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (CIASE).** L'appel à témoignage de la CIASE a été lancé le 3 juin 2019 et a été fermé fin octobre 2020.

Rattaché à la plateforme téléphonique de la Fédération, un service d'écoute et de témoignages des victimes d'abus sexuels dans l'Église a été créé, à la demande de la CIASE, disposant d'une équipe d'écouterants dédiée, spécialement formée.

À l'issue de la phase d'écoute et d'accompagnement, l'équipe de France Victimes proposait aux personnes de répondre à un questionnaire anonyme, proposé en ligne sur un site internet dédié, administré par l'IFOP et dont l'exploitation des résultats sera faite avec l'INSERM. Si la victime le souhaitait, la plateforme la mettait en relation avec une des associations de la fédération pour bénéficier d'une aide gratuite sur un plan juridique, psychologique ou social.

**En un an et demi, près de 6500 sollicitations ont été traitées par la fédération France Victimes.**

## Personnes âgées victimes de violences et de maltraitance

**En 2019, les associations du Réseau France Victimes ont accompagné en 2019, près de 20 000 seniors (+ de 65 ans) victimes,** 2 400 de violences intrafamiliales et 154 seniors victimes de violences dans des établissements. En 2020, 18 400 seniors victimes ont pu être aidés, plus de 2830 victimes de violences intrafamiliales et 145 victimes en établissements.

**La fédération France Victimes souligne qu'il est indispensable d'agir en direction des personnes âgées en institution ainsi qu'à domicile pour aider au repérage, favoriser les signalements et améliorer l'accompagnement des victimes âgées.**

Pour en finir avec la maltraitance des personnes âgées, il est nécessaire d'aller vers la mise en place, de manière concertée et à tous les niveaux, d'une prestation globale lors des visites à domicile (dans le cadre de soins, de portages de repas...). Les professionnels qui interviennent doivent être prescripteurs d'aide et d'information. De la même manière, les caisses de retraite devraient être prescripteurs d'aide et pourvoyeurs d'informations.



## Personnes handicapées victimes de violences

**En janvier 2018, la Fédération France Victimes a signé un partenariat avec l'APF France Handicap afin de pouvoir répondre efficacement aux besoins spécifiques des victimes qui sont en situation de handicap, 5 fois plus touchées par les violences intrafamiliales que le reste de la population.**

Ce partenariat affirme la reconnaissance réciproque des institutions et la volonté de travailler ensemble à une meilleure prise en charge globale et efficiente des victimes en situation de handicap via une collaboration d'ordre pratique et institutionnelle.

**France Victimes est intervenu lors d'une formation organisée par l'APF sur « Violences sexuelles et handicap ».** Un travail a été initié pour former les professionnels des secteurs du social, médico-social et sanitaire ayant une expérience du handicap et accompagnant des enfants et des adultes.

Par ailleurs, les victimes en situation de handicap sont beaucoup plus représentées proportionnellement parmi les victimes de violences conjugales.

**Enfin, l'accessibilité aux personnes en situation de handicap reste l'un des objectifs dans le cadre du développement de nouvelles fonctionnalités de Mémo de Vie, première plateforme digitale dédiée aux victimes de violences.**

## Victimes d'arnaques et de cyber-escroquerie

**L'aide fournie par le réseau d'associations France Victimes consiste avant tout en un accompagnement des victimes depuis le dépôt de plainte jusqu'à une éventuelle indemnisation lorsque l'infraction est caractérisée.** Le 116 006 permet une écoute des victimes, afin d'évaluer leurs besoins et la nature de l'aide nécessaire. Le but est d'orienter les victimes vers les partenaires idoines ou le réseau France Victimes pour un accompagnement (aide à la plainte, signalement sur la plateforme PHAROS pour les arnaques en ligne).

France Victimes est membre du dispositif [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr) qui fait de la prévention en alertant sur les menaces et les bonnes pratiques, et ouvre un parcours d'assistance technique avec des experts et renvoie vers France Victimes pour aider au dépôt de plainte.

France Victimes permet ainsi d'appuyer la démarche des victimes et de faciliter leur saisie des dispositifs existants. Dans les situations les plus traumatisantes (très fort sentiment de culpabilité et honte de « s'être fait avoir ») la victime peut bénéficier d'un soutien psychologique spécifique.



## Victimes d'attentats

**France Victimes est un membre actif du dispositif interministériel de prise en charge des victimes d'actes de terrorisme.** France Victimes accompagne toutes les victimes psychologiquement, juridiquement, administrativement et socialement. France Victimes est régulièrement mobilisée pour accompagner les victimes d'attentats et leurs proches dans l'immédiateté et sur la durée.

En 2020, le réseau France Victimes a notamment accompagné les victimes des attentats de Kouré au Niger, celles de l'attentat qui a eu lieu à Nice à la Basilique Notre Dame, ainsi que la famille, les élèves, parents d'élèves et habitants de Conflans-Sainte-Honorine touchés psychologiquement par l'assassinat de Samuel Paty.

L'association France Victimes de Paris, en lien avec la fédération France Victimes, accompagne notamment **les victimes des attentats de janvier 2015 à Charlie Hebdo et à l'Hyper Cacher de Montrouge.** Elle a été mobilisée depuis plusieurs mois sur la préparation de ce procès aux côtés des victimes et a été en charge de l'accompagnement des victimes pendant toute la durée du procès.

**Depuis plus de 5 ans, la fédération France Victimes accompagne aussi les victimes des attentats du 13 novembre 2015** qui ont eu lieu au Bataclan, aux abords du stade de France et en terrasse dans plusieurs rues des 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> arrondissements de Paris. Elle prépare notamment ces victimes et proches qui le souhaitent au procès et les accompagnera également pendant toute la durée du procès qui aura lieu en septembre 2021.

## Victimes de catastrophes

Suite à catastrophe industrielle comme celle de Toulouse en 2001 avec l'explosion de l'Usine AZF, mais aussi lors de catastrophes naturelles, comme des inondations, ou des ouragans comme ce fut le cas avec Irma dans les Antilles et plus précisément à Saint Martin, la fédération France Victimes peut être mobilisée ainsi que les associations localement concernées.

### **Catastrophes industrielles ou médicales**

Que ce soit pour AZF ou pour la recherche de responsabilité pénale dans le champ de dispositifs médicaux (Porthèses de marque PIP, ou Médiator), la fédération France Victimes répond présente pour venir en aide aux victimes, aux familles endeuillées depuis les faits jusqu'aux procès souvent longs et regroupant de très nombreuses victimes, nécessitant une organisation particulière et anticipée avec les autorités judiciaires pour que les parties civiles et victimes soient accueillies et accompagnées du mieux possible.

### **Catastrophes naturelles**

Les associations France Victimes viennent en aide aux sinistrés des grandes inondations ainsi que des ouragans, de manière solidaire aux côtés et de manière complémentaire des urgentistes et des humanitaires qui interviennent au secours des populations.

## France Victimes à l'avant-garde de nouvelles techniques d'accompagnement de victimes

### Chiens d'assistance judiciaire

**Le chien d'assistance judiciaire accompagne et soutient moralement les personnes qui s'estiment victimes d'infractions pénales** – en particulier les enfants – dans tous les actes de la procédure, de l'audition initiale au jugement. Le chien est spécifiquement formé par Handi'chiens pour cet objectif, soutenu par la fondation A. et P. Sommer, dans le cadre de programmes développés à l'étranger et pilotes en France.

**Une première expérimentation du chien d'assistance judiciaire a été lancée à Cahors en mars 2019** avec le concours du procureur de la République de Cahors et l'association France Victimes 46. **France Victimes gère l'accompagnement des victimes de manière globale (accompagnement psychologique, juridique, administratif et social) et est présente lorsque le chien est présenté à la victime.**

**Le dispositif se développe sur le territoire français, et notamment au sein du réseau France Victimes.** Les associations VIADUQ - France Victimes 67 et France Victimes 58 - ANDAVI accueillent maintenant chacune un chien d'assistance judiciaire dans leur équipe.

### Mémo de Vie : « Dire aujourd'hui pour préserver demain »

**Lundi 23 novembre, deux jours avant la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la fédération France Victimes a lancé Mémo de Vie, une plateforme gratuite et sécurisée à destination des personnes victimes de violences ainsi qu'à leurs proches.**

**Cette plateforme digitale totalement sécurisée propose quatre fonctionnalités pour aider au mieux la personne victime à sortir des violences** : le journal dans lequel l'utilisateur a la possibilité de raconter et de consulter des événements, l'espace sécurisé permettant de stocker de manière individuelle, cryptée et horodatée aussi bien des médias divers que des documents officiels, la rubrique « contacts utiles » mettant à disposition les numéros importants aussi bien d'urgence que d'accompagnement pour les personnes victimes de violence et la bibliothèque proposant une sélection d'articles fiables pour se documenter et s'informer sur diverses thématiques relatives à leur situation.

3 mois après le lancement, la première plateforme dédiée aux violences, notamment conjugales, enregistre la visite de 7500 personnes, 745 comptes ont été créés.

# France Victimes à l'avant-garde de nouvelles techniques d'accompagnement de victimes

Parcours-victimes.fr

le site d'information des victimes de violences

À l'occasion de la journée européenne des Victimes, le 22 février 2021, la fédération France Victimes et le Fonds de Garantie des Victimes ont lancé pour les adultes et pour les mineurs adolescent.e.s, victimes de violences physiques, sexuelles et psychologiques, le site **parcours-victimes.fr** pour accompagner les victimes dans les principales étapes de leur parcours, depuis les faits subis jusqu'à l'éventuelle indemnisation.



Ce site internet apporte **des informations pédagogiques générales** pour des adultes et des mineurs, en complément de celles plus personnalisées que **la victime pourra obtenir auprès d'autres professionnels** (forces de l'ordre, professionnels du droit et de la justice, assistants sociaux, associations d'aide aux victimes, etc.).

**Un bouton « Cacher le site »** permettra à tout moment de quitter la consultation en toute sécurité. En cliquant sur ce bouton, l'utilisateur est renvoyé sur la page de son navigateur et il est impossible de revenir sur le site en cliquant sur la flèche "retour arrière".

Le site est construit autour de **5 grands moments d'un « parcours de la victime »** - adulte et mineure que sont :

- Parler et être écouté
- Se mettre en sécurité
- Préparer le temps pénal
- Être indemnisé
- Se reconstruire.

## France Victimes à l'avant-garde de nouvelles techniques d'accompagnement de victimes

### Bracelets anti-rapprochement : un dispositif de protection supplémentaire des victimes

**Le dispositif du bracelet anti-rapprochement pour les cas de violences conjugales est entré en vigueur le 25 septembre 2020.** Il s'agissait de l'une des mesures prévues suite au Grenelle des violences conjugales. **Après une première phase d'expérimentation, le bracelet anti-rapprochement (BAR) est maintenant déployé dans toute la France afin de protéger les victimes de violences conjugales vis-à-vis de leurs conjoints ou ex-conjoints violents.**

**Les associations du réseau France Victimes, fédération nationale des associations d'aide aux victimes en France, sont mobilisées sur ce dispositif.** Plusieurs associations ont d'ores et déjà remis un boîtier BAR à des victimes, répondent à toutes les questions qu'elles peuvent se poser sur le fonctionnement du dispositif et leur apportent un accompagnement global et individualisé (moral et psychologique, mais aussi juridique, social, etc.) dans la durée. C'est notamment le cas des associations France Victimes 16 à Angoulême, qui participait à l'expérimentation, France Victimes 25 à Besançon, ou encore France Victimes 82 à Montauban.

### Téléphone Grave Danger

France Victimes est d'ores et déjà en charge de l'accompagnement des victimes dans le cadre du dispositif **Téléphone Grave Danger (TGD)** dans 111 des 164 tribunaux judiciaires. Dans ce cadre, les associations agréées de France Victimes sont présentes lors de la remise du téléphone géolocalisé par l'autorité judiciaire aux victimes, informe celles-ci et répondent à leurs questions sur le fonctionnement du dispositif et leurs apportent un accompagnement actif global et individualisé (moral et psychologique, mais aussi juridique, social, etc.) pendant toute la durée d'attribution du TGD.

## Propositions de France Victimes pour un meilleur accompagnement des victimes

**Fédération de référence dans l'accompagnement des victimes, France Victimes est force de proposition pour assurer un meilleur accompagnement des victimes.**

En s'appuyant sur son expérience de près de 40 ans d'écoute et d'action sur le terrain, la fédération France Victimes avait fait des propositions fortes pour prévenir des violences. Voici quelques-unes d'entre elles :

### À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées

- Rendre obligatoire une information visible dans les lieux accueillant les personnes âgées établissements, Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC), association de seniors...) avec un numéro d'appel pour signaler les faits dont elles sont victimes ;
- Rendre obligatoire la nomination et la formation des référents « victimes » qui seraient habilités à signaler des faits et à recueillir des révélations du résident, de sa famille, ou de membres de l'établissement, et à mettre en place, si le cas le nécessite, une mise sous protection urgente ;
- Rendre systématique une demande d'évaluation des besoins spécifiques de protection de la victime âgée suite à un dépôt de plainte ou un signalement.

### À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

- Systématiser la réquisition d'une association d'aide aux victimes par le parquet, pour toute plainte déposée pour des faits de violences conjugales ;
- Systématiser l'évaluation des besoins spécifiques de protection (EVVI) pour toutes les personnes qui signalent aux autorités des violences conjugales ;
- Systématiser et modéliser la saisine d'une Association d'aide aux victimes à la suite de faits d'homicides pour le suivi des proches.

## PARTOUT EN FRANCE...

130 associations au service des victimes, dans l'hexagone et dans les départements et territoires d'outre-mer.

L'objet de la Fédération est de **promouvoir et de développer l'aide et l'assistance aux victimes, les pratiques de médiation et toute autre mesure contribuant à améliorer la reconnaissance des victimes.**

## ... ET EN EUROPE

La fédération France Victimes fait partie de **Victim Support Europe (VSE)**, réseau de 27 organisations d'aide aux victimes issus de 21 pays européens qui promeuvent l'aide aux victimes.





# FÉDÉRATION FRANCE VICTIMES



**Victimes, Plus Jamais Seules**